



LA SECTION SPÉCIALE BSO

UN APERÇU

Legion 

UN VÉTÉRAN DÉSIGNE TOUTE PERSONNE QUI EST EN SERVICE OU QUI A SERVI HONORABLEMENT DANS LES FORCES ARMÉES DU CANADA OU DU COMMONWEALTH, OU DE LEURS ALLIÉS EN TEMPS DE GUERRE; DANS LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, COMME MEMBRE RÉGULIER; DANS UNE ZONE DE SERVICE SPÉCIAL OU LORS D'UNE OPÉRATION DE SERVICE SPÉCIAL, COMME AGENT DE LA PAIX; OU DANS LA MARINE MARCHANDE OU LE COMMANDEMENT DE TRANSPORT OUTRE MER (« FERRY COMMAND ») EN TEMPS DE GUERRE.



LE DÉFI – LES BLESSURES DE STRESS OPÉRATIONNELS DANS LA COMMUNAUTÉ DES VÉTÉRANS

Un blessure de stress opérationnel (BSO) est définie par l'hôpital Le Royal comme étant « [...] un trouble psychologique persistant découlant du service au sein des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les traumatismes peuvent se manifester pendant le service d'un combattant ou d'un agent de l'ordre, après avoir servi dans une zone de conflit ou dans une mission de paix, ou à la suite d'incidents graves et traumatiques qui ne sont pas nécessairement liés à des conflits armés. [...] Les types courants de BSO comprennent, mais sans s'y limiter : les troubles de stress post-traumatique (TSPT), les troubles anxieux, la dépression, la toxicomanie ainsi que d'autres maladies qui peuvent perturber le fonctionnement quotidien. »¹

Anciens Combattants Canada établit que « [...] environ un vétérans canadien sur cinq a reçu un diagnostic de trouble de santé mentale au cours de sa vie; les plus courants sont la dépression, les TSPT et un trouble d'anxiété. [...] Selon une étude menée en 2010 auprès de vétérans libérés des Forces entre 1998 et 2007, environ 24 % ont signalé avoir reçu un diagnostic de problèmes de santé mentale, tels les TSPT, la dépression ou l'anxiété. »²

Les troubles de stress post-traumatique chroniques et les blessures de stress opérationnel comptent parmi les maladies les moins bien comprises qui affectent les militaires et les membres de la GRC, ainsi que les vétérans et premiers intervenants. Or, du fait qu'ils ne soient pas souvent diagnostiqués et/ou moins bien compris, ou encore parce que les symptômes n'apparaissent que plus tard, après une libération des Forces, les vétérans se retrouvent trop souvent laissés à eux-mêmes pour se procurer les soins dont ils ont besoin. Et dans plusieurs cas, ces derniers sont incapables d'accéder aux professionnels et prestataires de soins de santé qualifiés en raison de l'absence de liens entre Anciens Combattants Canada, les divers ministères de la Santé provinciaux, et les systèmes de santé locaux. Finalement, et ce qui vient élargir la problématique, la nature des BSO est telle qu'elle empêche souvent les personnes d'aller d'elles-mêmes chercher de l'aide ou d'accéder aux ressources existantes.

Les enjeux en matière de santé mentale auxquels font face les vétérans, y compris les militaires et membres de la GRC en service actif, et les répercussions sur leur famille, sont largement répandus et ne cessent de croître. Cela dit, un urgent besoin a été identifié au sein de la communauté des vétérans pour en arriver avec de nouvelles façons pour reconnaître ceux et celles qui souffrent de BSO.

LE DOSSIER BSO – UNE NOUVELLE APPROCHE ET UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ – LA SECTION SPÉCIALE BSO DE LA LÉGION

Or, afin de répondre à une demande croissante pour soutenir la cause des vétérans souffrant de BSO et leur offrir de l'aide, une motion a été adoptée lors du 46^e Congrès national pour la création d'une section spéciale pour les vétérans souffrant d'une blessure de stress opérationnel. Cette Section spéciale BSO se veut une nouvelle façon de renforcer notre capacité à soutenir nos vétérans souffrant de maladie mentale et à militer en leur faveur, et aussi d'encourager nos membres à s'impliquer.

SECTION SPÉCIALE BSO – SON MANDAT

Le mandat de la Section spéciale BSO est de mettre en lumière les besoins des vétérans souffrant de blessures de stress opérationnel et de tenter d'y répondre par des campagnes de sensibilisation, de l'information, des services d'aiguillage

¹ [HTTP://WWW.LEROYAL.CA/MENTAL-HEALTH-CENTRE/MENTAL-HEALTH-PROGRAMS/AREAS-OF-CARE/OPERATIONAL-STRESS-INJURIES-AND-PTSD](http://www.leroyal.ca/mental-health-centre/mental-health-programs/areas-of-care/operational-stress-injuries-and-ptsd)

² [HTTP://WWW.VETERANS.GC.CA/FRA/SERVICES/HEALTH/MENTAL-HEALTH/UNDERSTANDING-MENTAL-HEALTH](http://www.veterans.gc.ca/fra/services/health/mental-health/understanding-mental-health)

LA SECTION SPÉCIALE BSO – UN APERÇU



et d'orientation, et une action militante. La Section spéciale BSO consiste en un réseau de soutien offert par des pairs offrant gratuitement des services d'approche et de soutien élargis à tous les vétérans, tels que définis par la Légion :

« Un vétéran désigne toute personne qui est en service ou qui a servi honorablement dans les forces armées du Canada ou du Commonwealth, ou de leurs alliés en temps de guerre; dans la Gendarmerie royale du Canada, comme membre régulier; dans une zone de service spécial ou lors d'une opération de service spécial, comme agent de la paix; ou dans la Marine marchande ou le Commandement de transport outre mer (« Ferry Command ») en temps de guerre. »

SECTION SPÉCIALE BSO – LES POSSIBILITÉS POUR LES MEMBRES

La Section spéciale BSO, gérée par les membres, est un réseau national de soutien offert par des pairs, qui offre aux membres de la Légion l'occasion de soutenir et de promouvoir la santé mentale chez les vétérans. Les membres en règle de la Légion qui sont des vétérans, tels que définis par la Légion, et qui sont affectés par une BSO, peuvent se joindre à la Section spéciale BSO.

Grâce à une cotisation annuelle minimale, les membres admissibles peuvent s'inscrire à la Section BSO pour y partager leur soutien et œuvrer comme bénévole au sein de leur communauté. Ce faisant, ils appuieront le mandat de la Section BSO en :

- voyant à la coordination et à la tenue d'activités de sensibilisation dans la communauté,
- aidant à identifier tout vétéran ou membre de leur famille avec un problème de BSO et en les aiguillant vers le Bureau d'entraide de la Légion pour y obtenir un soutien,

- faisant la promotion de la santé mentale et en aidant à contrer les préjugés entourant la santé mentale,
- en accordant leur appui aux initiatives de plaidoyers et au partage d'informations dans les filiales et les directions provinciales et nationale.

SECTION SPÉCIALE BSO – ORGANISATION

La Section spéciale BSO verra à gérer ses opérations et sa situation financière, et à administrer la participation des membres au sein de la Section, y compris l'admissibilité, l'inscription, les cotisations des membres, les communications et les activités. Les frais de cotisation pour se joindre à la Section spéciale BSO sont en sus des frais d'adhésion à la Légion.

LA RÉPONSE DE LA LÉGION – UNE HISTOIRE DE SERVICE, DE SOUTIEN ET DE REVENDICATION

La Légion s'est engagée à faire en sorte que les vétérans et leur famille aient accès à tous les soins et au soutien dont ils ont besoin. Bien que nous ne puissions offrir une aide directe dans les domaines spécialisés de la santé mentale, le Réseau des officiers d'entraide est là pour aider les vétérans à obtenir une aide, soit par un encadrement pour accéder aux services et indemnités d'invalidité offerts par Anciens Combattants Canada, ou encore par un aiguillage vers des programmes et des services de soutien spécialisés.

En plus de voir à la prestation de services de soutien, la Légion milite pour que des améliorations soient apportées aux programmes en place et venant en aide à ceux qui ont des problèmes de santé mentale. De façon régulière, la Légion comparait devant le Comité parlementaire permanent des anciens combattants pour souligner ses préoccupations sur la base de son expérience à venir en aide aux vétérans et à leur famille. La Légion travaille également au niveau local, provincial et national pour soutenir les programmes et fonds de recherche en matière de santé mentale, et qui visent à améliorer les soins à vie de tous les vétérans et de leur famille.

La création de la Section spéciale BSO renforcera davantage la capacité de la Légion à répondre aux besoins de notre communauté de vétérans. Ce faisant, la Légion sera en mesure de s'appuyer sur la force de ses activités de sensibilisation et de soutien, et d'accroître son action militante. De plus, cette initiative mise de l'avant par les membres saura mettre à contribution les efforts des vétérans, en particulier ces membres qui souffrent de BSO, et ce faisant, leur donnera l'occasion de s'impliquer et de faire partie de la solution.

L'initiative de la Section spéciale BSO contribuera à accroître notre raison d'être et notre pertinence, et ce, non seulement auprès de nos vétérans, mais également auprès de nos membres.





Direction nationale

86, place Aird, Ottawa, ON Canada K2L 0A1
613-591-3335 | 1-888-556-6222

legion.ca

